

République démocratique du Congo :

Situation politico-sécuritaire, performances économiques et développement socio-humain en 2022 et perspectives pour 2023

Alexandre Nshue M. Mokime
Janvier 2023

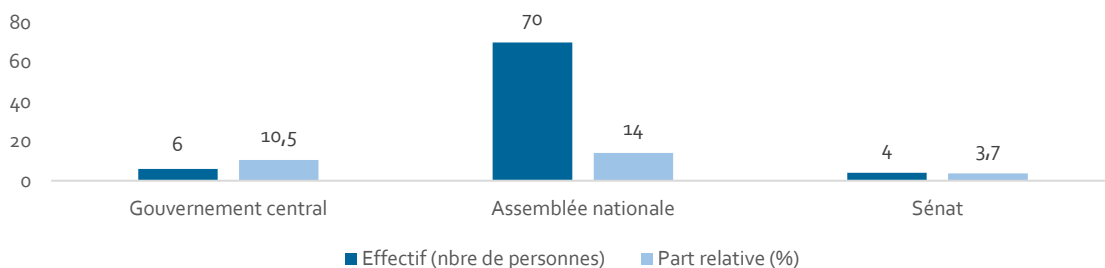
La République démocratique du Congo (RDC) a vu son économie croître de 6,4 % en 2022 malgré les séquelles de la Covid-19, les impacts de la crise russo-ukrainienne, son déficit en infrastructures, les agitations politiques qui la caractérisent au plan interne et la détérioration de la situation sécuritaire dans sa partie Est. Toutefois, ces chocs et contraintes ont des conséquences sur la marche du pays et lui imposent des coûts considérables comme on le verra par la suite. Les efforts au plan des réformes se poursuivent mais les défis sont importants. Si les modalités de conduite des politiques gouvernementales ne font pas l'objet d'une attention soutenue ou d'une amélioration dans certains domaines comme celui de la diplomatie et de la sécurité ainsi que de la gestion macroéconomique, la situation politico-sécuritaire, économique et socio-humaine du pays pourrait se détériorer en 2023. La tenue des élections est une condition nécessaire au maintien de la paix, à la consolidation de la démocratie et à la poursuite de la croissance économique comme le montre le présent briefing.

1. Situation politico-sécuritaire

1.1. Situation politique

La situation politique de la RDC a été mouvementée en 2022 tant dans la famille politique du Président Tshisekedi que dans l'opposition. Le Président a.i du parti présidentiel (UDPS : Union pour la démocratie et le progrès social), Jean-Marc Kabund, a été démis de ses fonctions à la tête du parti et a dû démissionner de son poste de 1^{er} vice-Président de l'Assemblée nationale en mars 2022. Ce dernier a fait plusieurs déclarations contre le pouvoir et a créé son propre Parti. Les propos qu'il a tenus lui ont valu une condamnation pour outrage au Chef de l'Etat. Cinq députés, essentiellement de l'opposition (Muzito, Mova, Mushobekwa, Mulimbalimba et Nyango), ont perdu leur mandat à l'Assemblée nationale à cause des absences prolongées. Le débat politique a porté à un moment de l'année 2022 sur les émoluments reçus par les parlementaires, car certains députés et acteurs politiques ont fustigé le fait qu'un parlementaire reçoive de manière consolidée, une rémunération mensuelle équivalente à plus ou moins 21.000 USD dans un pays où règne une forte pauvreté.

Figure 1. Participation du parti Ensemble et alliés dans les institutions au niveau central



Source : Auteur

Le regroupement politique du Président Tshisekedi (Union sacrée pour la nation : USN) a connu le départ en décembre 2022, du Parti Ensemble de Moïse Katumbi. Pour ce dernier, les recommandations faites pour améliorer la gouvernance du pays ne sont pas suivies et le bilan de l'action gouvernementale est chaotique. Au vu de ce retrait, la configuration des institutions devrait quelque peu changer. Déjà en décembre, 3 membres du gouvernement central, à savoir le Ministre du Plan, le Ministre des transports et la Vice-ministre de la santé, ont démissionné. Le Ministre du Plan et du Budget du Haut-Katanga a fait de même. Sur les 6 membres du gouvernement central provenant d'Ensemble, seuls 3 ont décidé de démissionner, les autres ont refusé s'estimant co-responsables de la gestion et devant continuer à servir les intérêts de la nation. Sur 70 députés appartenant à cette même formation politique et ses alliés, plus de 30 ont rejeté le retrait de l'USN et ont refusé de soutenir la candidature de Katumbi à la présidence. Certains sénateurs se sont aussi opposés à ce choix.

Du côté de l'opposition, il y a eu dislocation de la coalition Lamuka qui réunissait Martin Fayulu (ancien candidat Président en 2018 et Président du Parti ECIDE) et Adolphe Muzito (Ancien Premier ministre et Président du Parti ELAN). Le Parti de l'ancien Président, Joseph Kabila (PPRD : Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie) a connu plusieurs défections dont celles de certains de ses ténors. En 2022, plusieurs partis politiques ont vu le jour et ont rejoint les rangs de l'opposition, comme le Parti de Jean-Marc Kabund et celui de Matata Ponyo (Ancien Premier ministre). Le Parti de Moïse Katumbi est rentré à l'opposition alors qu'il y était comme membre de la coalition Lamuka. Le Prix Nobel de la paix, Docteur Denis Mukwege, a également rejoint l'opposition politique. A ce jour, plus de cinq acteurs politiques ont exprimé leurs intentions à être candidat Président de la République lors des élections de 2023. Pour certains membres du PPRD, Joseph Kabila devrait se présenter aux prochaines échéances.

Tableau 1. Candidats probables pour la présidence de 2023

	Félix Tshisekedi	Moïse Katumbi	Adolphe Muzito	Jean-Claude Muyambo	Augustin Matata	Martin Fayulu	Denis Mukwege
Parti	UDPS	Ensemble	ELAN	SCD	LGD	ECIDE	Indépendant
Background	Président sortant	Ancien Gouverneur du Katanga	Ancien Premier ministre	Ancien Ministre	Ancien Premier ministre	Ancien Député et candidat Président en 2018	Prix Nobel de la paix

Source : Auteur

Après des oppositions de vue entre acteurs, un consensus a été dégagé sur la composition de la CENI et la loi électorale. Le gouvernement a pu aussi mettre à la disposition de celle-ci les moyens requis pour préparer le processus électoral. C'est en novembre 2022 que le bureau de la CENI a rendu public le calendrier du prochain cycle d'élections. Il a été critiqué par une bonne partie de l'opposition estimant que le délai prévu pour l'enrôlement était relativement court compte tenu des expériences en la matière. En 2018, l'enrôlement a duré plus de 2 mois et actuellement, la CENI a fixé sa durée à 1 mois alors qu'idéalement, les efforts devraient consister à amener le plus de gens à participer au vote, surtout les jeunes et les femmes. Le processus d'identification et d'enrôlement a débuté en 24 décembre 2022. La qualité des cartes d'électeurs délivrés par la CENI fait sujet de débat dans l'opinion eu égard à la qualité des photos prises. Pour certains, ces ratés pourraient corrompre le fichier électoral. Le PPRD a pour sa part, invité à un boycott de l'enrôlement.

1.2. Réformes institutionnelles et gouvernance

Pour plus d'efficacité dans la conduite de l'action publique, des efforts se sont poursuivis dans le domaine des réformes institutionnelles. Au plan politique, une réforme de la loi électorale a été envisagée pour rendre le processus plus transparent et plus inclusif mais une forte opposition de vues a été notée entre acteurs à ce sujet. En juin 2022, les responsables des partis politiques ont échangé, sous les auspices de NDI (National Democratic Institute) sur la nécessité de la réforme de la loi sur les partis politiques, et l'application de la Loi n°08/005 du 10 juin 2008 portant financement public des partis politiques. Ces échanges ont été menés à l'initiative de la direction en charge des partis politiques du ministère de l'intérieur afin de nourrir la réflexion sur la réglementation des organisations politiques en RDC. Le Député Lucaï Kasongo du PPRD, a initié une loi sur les partis politiques qui cherche à préciser leur nature juridique, à intégrer les femmes, jeunes et personnes vivant avec handicap ainsi qu'à clarifier les termes de leur financement.

En ce qui concerne la décentralisation, le processus se poursuit et des efforts sont à déployer pour changer les habitudes et renforcer les capacités des acteurs sur les exigences de ce type d'organisation politico-administrative. C'est ainsi qu'en juillet 2022, une formation essentiellement consacrée au fédéralisme fiscal et à la décentralisation fiscale a été organisée. Plusieurs cadres de l'administration fiscale, du ministère national et des ministères provinciaux des finances, des régies financières, des députés et sénateurs, une délégation du ministère du plan, une autre du conseil supérieur de la magistrature et de l'ordre des avocats mais aussi du monde scientifique et des affaires y ont pris part. Il a été question pour les participants de faire le point sur les problèmes pratiques posés par la décentralisation fiscale et proposer des pistes de solution aux difficultés liées au recouvrement de certaines taxes tout en s'inspirant des expériences des systèmes comparés compatibles et des perspectives économiques en matière de décentralisation.

Dans le domaine de la justice, la RDC a bénéficié en juin 2022, d'un appui de l'Union européenne dans le cadre de la deuxième phase de son Programme d'Appui à la réforme de la justice en RDC (PARJ-2). Pour clarifier ses procédures et mettre tous ses partenaires et bénéficiaires au même niveau de compréhension, le PARJ-2 a organisé à l'intention du Conseil supérieur de la magistrature et du ministère de la justice, une formation axée sur les procédures d'accès au Fonds européen au développement (FED). Le budget de ce projet a été fixé à 35 millions d'euros. Cette somme devrait servir à répondre à certains des principaux problèmes du secteur (infrastructures, couverture de l'arrière-pays par des magistrats, surpopulation carcérale, etc.). Les partenaires de Nations unies dans le secteur de la justice ont aussi été invités par le gouvernement à appuyer le programme de la Réforme de la Justice en RDC. C'est ainsi qu'en novembre 2022, le Programme Conjoint des partenaires du système des Nations Unies a été lancé pour la période allant 2022 à 2024.

Les réformes se sont aussi poursuivies dans le secteur de la sécurité. Le plan global de la réforme de l'armée a été marqué par la promulgation de l'Ordonnance-Loi portant Programmation militaire¹. Cette Loi programme le fonctionnement et le budget de l'Armée sur 4 ans, allant de 2022 à 2025. La première vague des actions de l'exercice 2022 a débuté le 16 août 2022 et vise le recrutement général de 18.200 hommes et le démarrage de l'industrie militaire. Le désarmement et la démobilisation des groupes armés sont aussi parmi les premières actions de mise en œuvre de cette Loi. Le ministère de la défense nationale et des anciens combattants a élaboré en décembre 2022, un document de politique de défense du pays. Ce dernier reprend l'ensemble des grandes options et des principes politiques, stratégiques et militaires en vue d'assurer la défense de la RDC. Il comble un vide observé depuis l'indépendance (1960) et propose une augmentation des effectifs à 500.000 hommes, la création d'une unité des réserves, et l'instauration du service militaire contractuel.

Au mois de juin 2022, la troisième phase du Programme d'appui à la réforme de la Police (PARP-3) a été lancée. La mise en œuvre de ce programme est assurée notamment avec l'appui de l'Agence belge de développement (Enabel), en partenariat avec le Centre de Genève pour la gouvernance du secteur de la sécurité (DCAF) & Coginta, une ONG Internationale, spécialisée dans les réformes policières. Un atelier de renforcement des capacités des parlementaires et des hauts cadres de la Police nationale congolaise (PNC) a ainsi été organisé en vue du renforcement de leur collaboration. Ces assises ont insisté sur la nécessité de mieux organiser et mieux gouverner la PNC, de renforcer son intégrité (par la lutte contre la corruption et les anti-valeurs) et de renforcer le contrôle parlementaire dans le secteur de la sécurité intérieure. Le renforcement des connaissances des parlementaires et des cadres de la Police devrait conduire à l'amélioration de la gouvernance du secteur de sécurité et à la consolidation de la quiétude sociale.

Dans le but de préserver ses forêts et garantir à sa population d'en jouir le plus rationnellement et le plus durablement possible, la RDC s'est engagée depuis l'année 2009, dans le processus de réduction des émissions de gaz à effets de serre dues à la déforestation et à la dégradation (REDD+). La mise en œuvre de ce dernier processus a nécessité plusieurs réformes parmi lesquelles celle de la révision de la loi foncière. Mais au regard des conflits de superposition d'usage observés et d'un besoin d'arbitrage entre les différents secteurs usagers de l'espace ou des terres, la promulgation des deux textes ayant trait à la planification des terres est très attendue par la plupart des acteurs dont les organisations de la société civile environnementale spécialisées dans l'accompagnement des communautés locales et des peuples autochtones. Les parlementaires ont pris le temps d'examiner les réformes proposées dans le secteur du foncier et ont soulevé plusieurs questions lors de la dernière session de l'année 2022.

Nonobstant les réformes réalisées depuis des années ainsi que celles réalisées récemment ou en cours de réalisation, les progrès de la RDC dans le domaine de la gouvernance aussi bien politico-administrative qu'économico-financière demeurent lents. Selon le dernier classement de la Fondation Mo Ibrahim (2022), la RDC s'est classée 49^{ème} sur 54 avec un score de 31,7 contre une moyenne africaine de 48,8. Les politiques publiques en RDC sont d'une efficacité relativement limitée, car elles se fondent souvent sur des données peu fiables ou peu actualisées en raison d'un système statistique national en reconstruction. Malgré l'élargissement de l'espace budgétaire au cours de ces deux dernières années, les politiques publiques ne reçoivent pas toujours assez de ressources financières pour leur bonne implémentation. Certaines politiques gouvernementales, comme la politique fiscale, ne rassurent pas assez les opérateurs economico-financiers intervenant dans le pays et limitent de ce fait, le potentiel de développement de l'économie.

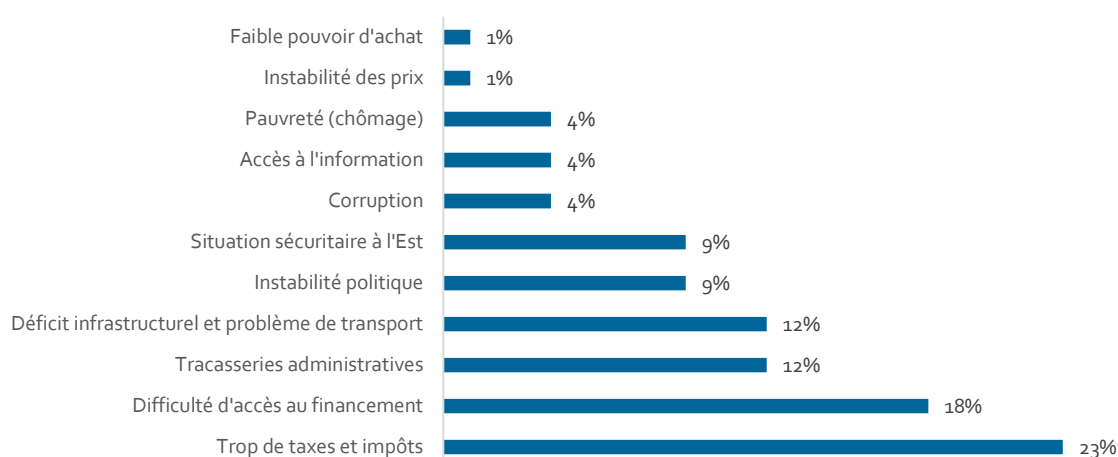
¹ La loi de programmation militaire est une loi financière pluriannuelle qui fixe les échéances des crédits de paiement relatifs aux dépenses d'équipement et de développement des forces armées congolaises.

Tableau 2. Quelques indicateurs de qualité politico-institutionnelle et de gouvernance

Indice de démocratie (/10)	Indice de liberté économique (/100)	Indice de perception de la corruption (classement)	Indice de gouvernance : EPIP de la Banque mondiale (/6)
2021 : 164 ^{ème} avec 1,4	2021 : 165 ^{ème} avec 49,0	2021 : 169 ^{ème}	2021 : 27 ^{ème} avec 3,0
2020 : 166 ^{ème} avec 1,13	2018 : 147 ^{ème} avec 52,2	2020 : 170 ^{ème}	2020 : 28 ^{ème} avec 2,9
2018 : 165 ^{ème} avec 1,49	2014 : 172 ^{ème} avec 40,6	2019 : 168 ^{ème}	2018 : 27 ^{ème} avec 2,8
2015 : 157 ^{ème} avec 2,11		2018 : 161 ^{ème}	2015 : 27 ^{ème} avec 3,0
Source : Economist Intelligent Unit	Source : Fondation Heritage et Wall Street Journal	Source : Transparency international	Source : Banque mondiale

L'évaluation des politiques et institutions nationales (EPIP) de la Banque mondiale classe la RDC à la 27^{ème} place sur 39 pays avec une note de 3,0 sur 6. La décomposition de ce score par cluster indique que le secteur pour lequel la RDC a encore beaucoup d'effort à fournir pour améliorer sa gouvernance est la gestion des institutions du secteur public. La faible transparence, la faible redevabilité et la prévalence de la corruption constituent les véritables goulots d'étranglement. Alors qu'elle occupait la 161^{ème} place sur 180 du classement sur la perception de la corruption de Transparency international, la RDC est passée à la 168^{ème} place en 2019, à la 170^{ème} place en 2020 et à la 169^{ème} place en 2021. Après des pertes successives de 7 et de 2 rangs, la RDC a gagné une place dans le classement. L'indice de liberté économique du pays fait également état d'une perte de vitesse de 2018 à 2021 avec une diminution de l'indice de 3,2 points. Parmi les composantes de ce dernier, c'est la fiscalité qui appert comme le facteur qui gêne le plus les entreprises.

Figure 2. Place de la fiscalité dans la perception des pesanteurs à la réalisation des affaires en RDC



Source : Target.

1.3. Situation sécuritaire

La situation sécuritaire de la RDC s'est beaucoup détériorée en 2022, essentiellement dans sa partie Est. Plusieurs exactions y sont commises avec la reprise des attaques rebelles du M23 (Mouvement du 23 mars). Les femmes et les enfants sont les grandes victimes de cette crise ne sachant pas trouver de la nourriture et des médicaments. Pour la RDC et les experts de l'ONU, le Rwanda soutient le M23, ce que Kigali nie, accusant à son tour l'armée congolaise de collaborer avec les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR). Le Rwanda a même accusé la RDC d'instrumentaliser le conflit à des fins électorales. Le M23 a pris en juin 2022, le contrôle du village de Bunagana (dans le territoire de Rutshuru au Nord-Kivu) qui est un carrefour commercial stratégique à la frontière avec l'Ouganda. L'escalade sur le terrain militaire, où les rebelles ont fait plusieurs avancées, allant jusqu'à prendre les localités de Kiwanja et de Rutshuru Centre, a poussé les autorités congolaises à expulser l'ambassadeur du Rwanda en RDC. Le M23 a atteint Kibumba à 20 Km de Goma.

Des initiatives diplomatiques ont été prises pour tenter de résoudre cette crise, notamment le déploiement en cours de la Force régionale Est – africaine, dirigée par le Kenya. Il importe de noter que plusieurs acteurs sociopolitiques congolais estiment que le recours à cette force régionale ne serait pas efficace et que les efforts devraient consister à accroître la puissance de feu de l'armée congolaise. Cependant, depuis 2003, toutes les livraisons d'armes à la RDC devaient être approuvées par l'Onu. Les Nations unies ont toujours justifié cette

décision par la nécessité de limiter la prolifération des armes dans le pays alors qu'au même moment le pays devait faire face à plusieurs rébellions, surtout dans sa partie Est. En décembre 2022, la résolution 2667 a retiré la mention qui exigeait précédemment que les pays informent le Conseil de sécurité et ses 15 membres de toute vente d'armes ou d'aide militaire à la RDC. Cette décision est bien accueillie par l'Etat congolais et pourrait permettre à l'armée de lutter efficacement contre des groupes armés, particulièrement le M23.

2. Performances macroéconomiques

2.1. Croissance économique

L'économie congolaise a réalisé une croissance de 6,4 % en 2022, soit une augmentation de 0,2 point de pourcentage par rapport à 2021. Cette performance qui a été tirée par les industries extractives a fait passer le PIB par tête d'habitant de 600,1 à 660 USD à prix courants et de 313 à 324 USD aux prix de 2005. Les investissements et exportations du secteur minier sont les leviers de cette croissance. La contribution des industries extractives à la croissance est estimée à 3,4 points et celle des autres secteurs à 3,0 points. De 2021 à 2022, le PIB des industries extractives a augmenté de 10,4 % (suite au passage à la phase d'exploitation de certains opérateurs du secteur) et le PIB des autres branches de 4,5 %. Cependant, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 11 % en 2022 en raison de la crise russo-ukrainienne qui a affecté le marché mondial des produits énergétiques et céréaliers. La rareté des produits pétroliers a conduit à deux révisions à la hausse du prix du litre à la pompe et a entretenu les pressions inflationnistes sur le marché intérieur.

Figure 3. Contribution à la croissance : 2010 – 2022

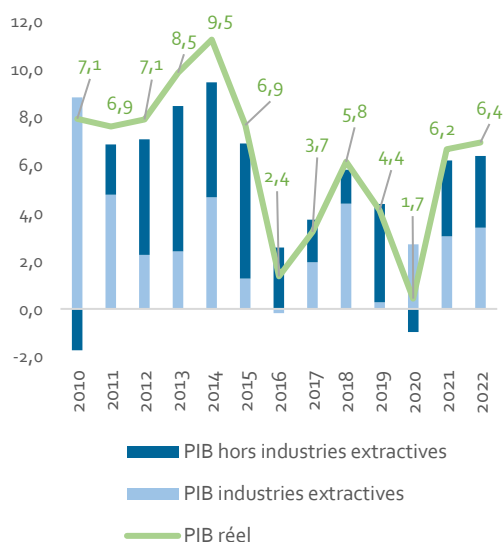
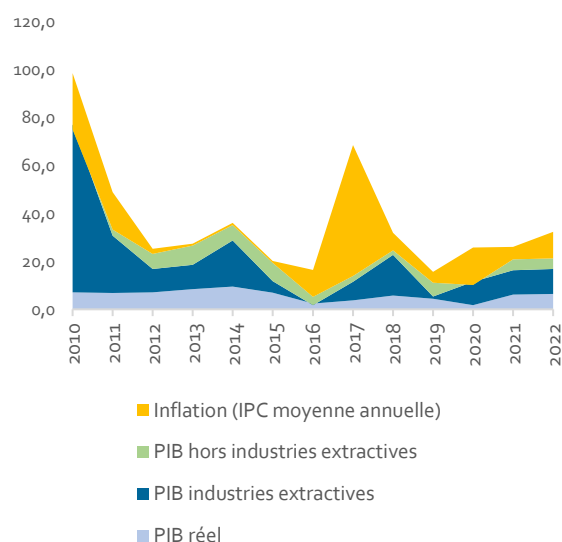


Figure 4. Croissance du PIB et inflation : 2010 – 2022



Source : BCC et FMI

L'économie congolaise réalise depuis 2002, soit durant plus de deux décennies, une croissance positive et souvent, supérieure à la moyenne subsaharienne, mais elle demeure soumise à plusieurs contraintes structurelles qui restreignent ses performances. Sa productivité est toujours faible et elle est peu compétitive en raison d'un l'environnement des affaires assez contraignant qui se caractérise par un accès limité aux infrastructures et aux capitaux ainsi qu'une fiscalité relativement lourde. L'économie congolaise est par ailleurs, peu diversifiée et peu complexe. Plus ou moins 90 % de ses exportations sont faites de produits miniers vendus à l'état quasi brut. L'indice de complexité de l'économie est passé de -1,68 en 2019 [117^{ème} rang sur 124] à -1,46 en 2020 [123^{ème} rang sur 127]². Cet état de choses ne permet pas à la RDC de bien se positionner sur les marchés régionaux et mondiaux malgré ses ressources naturelles. Les chocs exogènes pesant sur les industries extractives affectent rapidement et de manière généralisée l'ensemble de l'économie.

² Voir Country Rankings (ECI) | OEC - The Observatory of Economic Complexity

Figure 5. Indice de confiance des entreprises : 2019 – 2022

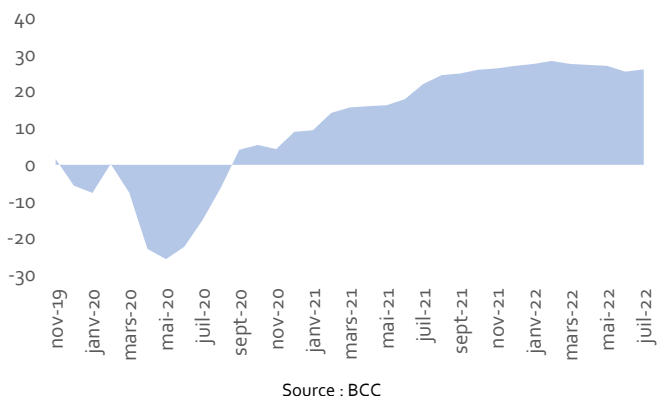


Figure 6. Taux d'investissement privé : 2019 – 2022



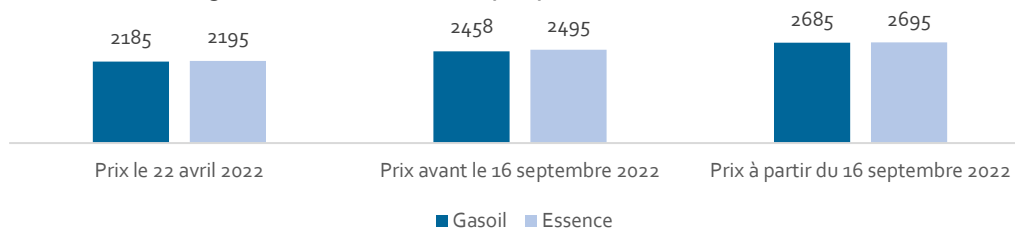
Les performances de l'économie en 2021 et 2022 ont été confortées par la reprise de la confiance des chefs d'entreprises après un effritement profond de celle-ci en 2020, à la suite de la Covid-19. Les entreprises sont restées soumises à certaines difficultés qui ont aussi limité leur dynamisme. Le taux d'investissement privé qui était de 7,4 % du PIB en 2019, a baissé à 6,2 % en 2020 avant de remonter à 9,8 % en 2021 et baisser à 8 % en 2022. Le gouvernement a reconnu, en juillet 2022, que la fiscalité du pays est écrasante et ne permet pas au secteur privé d'être efficace et compétitif tant au niveau régional qu'international. La fiscalité de la RDC est relativement plus lourde que celle de ses partenaires commerciaux. A cet effet, le gouvernement a décidé de supprimer 14 taxes à l'importation et exportation. Cette décision a été prise après examen de la liste de 77 prélèvements décriés par la Fédération des entreprises du Congo (FEC) du fait de leur caractère arbitraire. Le gouvernement a également décidé de baisser le taux de 20 prélèvements.

Tableau 3. Liste de 14 taxes supprimées en juillet 2022

- **Pour la DGDA :** (i) La redevance rémunératoire informatique ; (ii) La vignette fiscale
- **Santé/DGRAD :** Les frais de désinfection, décontamination, dératisation et désinsectisation des conteneurs
- **Pêche et Elevage (SQAH)/DGRAD :** La taxe sur la délivrance du certificat d'inspection des animaux, produits biologiques et vétérinaires
- **Environnement et Développement durable/DGRAD :** (i) La taxe sur la délivrance du certificat d'inspection phytosanitaire des denrées alimentaires aux postes frontaliers ; (ii) Les frais administratifs pour délivrance des certificats
- **Transports/Régie provinciale :** La taxe sur embarquement fret fluvial et lacustre
- **OGEFREM :** La TVA sur la commission
- **ONAPAC :** Les frais de couverture de café à l'exportation via les ports de Mombasa et Dar-Es-Salam
- **Province du Katanga :** La perception de 2 % de la valeur CIF à l'occasion de l'importation des produits
- **RVA :** La redevance de développement des infrastructures aéroportuaires
- **CGW :** La redevance pour l'étalage et contrôle des produits pétroliers
- **Province du Lualaba :** La taxe sur le concentré du cobalt
- **SNCC :** La redevance logistique terrestre à l'exportation

La crise russo-ukrainienne a quelque peu affecté le déroulement de certaines activités économiques. La rareté observée sur le marché des produits pétroliers du fait de la baisse de l'offre mondiale (suite aux sanctions imposées à la Russie) a aussi joué, notamment sur le secteur du transport, surtout aérien. Plusieurs vols ont été annulés au cours de l'année 2022 faute d'une quantité suffisante de kérozène. Pour faire face à cette rareté, garantir une offre minimale de produits alimentaires et contenir les pressions inflationnistes, le gouvernement a déboursé plus ou moins 500 millions USD au titre des subventions octroyées aux exploitants sectoriels. La persistance des pressions sur le marché a amené les pétroliers à revoir à la hausse le prix du carburant à la pompe. A la date du 16 septembre 2022, le prix du Gasoil est passé de 2485 CDF à 2685 CDF alors qu'il était de 2185 CDF en avril ; celui de l'essence est passé de 2495 CDF à 2695 CDF, soit une augmentation de 200 CDF, alors qu'il était 2195 CDF au mois d'avril.

Figure 7. Prix du carburant à la pompe dans la zone Ouest de la RDC



Source : RDC/Ministère de l'Economie nationale

La détérioration de la situation sécuritaire dans la partie Est du pays a eu également à impacter sur les performances de l'économie. L'exploitation illicite des minerais du pays s'est poursuivie, notamment dans les mines d'or de de Makungu, Kuwa et Mitondo situées autour de la ville de Misisi. Les Maï-maï Yakutumba qui les contrôlent imposent aux mineurs de leur payer une taxe. Dans certains territoires ou villages, l'activité agricole se trouve perturbée par l'insécurité avec des effets sur le niveau de niveau des ménages. La rareté des produits agricoles contribue à la montée des pressions inflationnistes. Dans les territoires sous occupation, les rebelles perçoivent les taxes en lieu et place des services commis à cette tâche. Dans le poste frontalier de Bunagana, le montant des taxes collectées mensuellement par les rebelles est estimé à plus ou moins 27.000 USD. Par ailleurs, les conflits armés détruisent les infrastructures et affectent négativement la réalisation de certaines activités et compromettent les perspectives de leur poursuite.

2.2. Dynamique des prix intérieurs

Le rythme de formation des prix intérieurs s'est accéléré en 2022, s'établissant à 11,1 % en fin d'année contre 4,2 % à fin 2021. Cet accroissement de l'inflation procède essentiellement des effets de la crise russo-ukrainienne sur l'équilibre de certains segments du marché mondial. La baisse de l'offre du pétrole et du gaz a exercé une pression considérable sur le prix des produits énergétiques. Plusieurs pays importateurs de pétrole comme la RDC ont connu des ruptures dans l'approvisionnement du carburant avec des conséquences sur le prix du transport. En pesant également sur le marché des produits alimentaires, la crise russo-ukrainienne a nourri l'inflation. Selon l'institut national de la statistique (INS), les prix alimentaires ont augmenté de plus de 40 % en RDC. Les prix des biens de grande consommation comme la farine de froment, la farine de maïs et le riz ont affiché une montée vertigineuse qui a réduit le panier de consommation de plusieurs ménages. L'inflation en 2022 était due à 48,8 %, à l'évolution des prix alimentaires et à 24,31 %, à l'évolution du prix des transports.

Figure 8. Inflation : 2020 – 2022

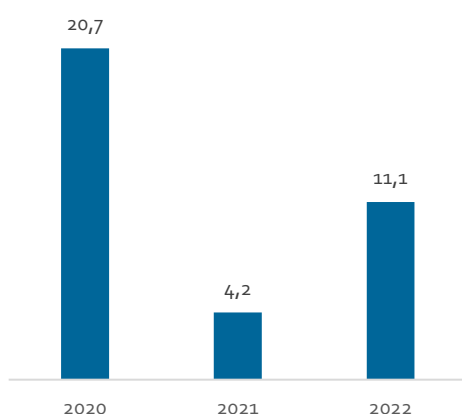
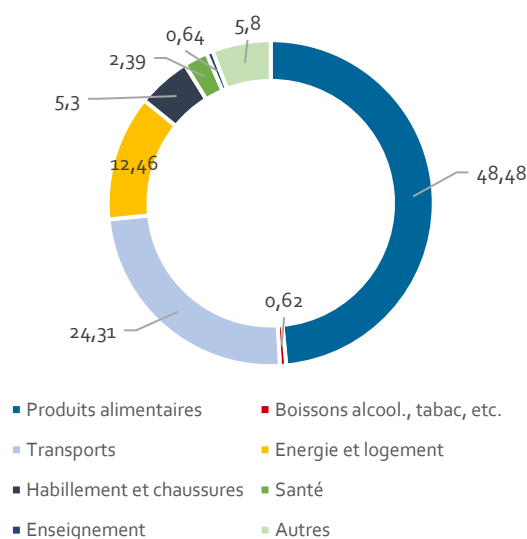


Figure 9. Décomposition de l'inflation : 2022

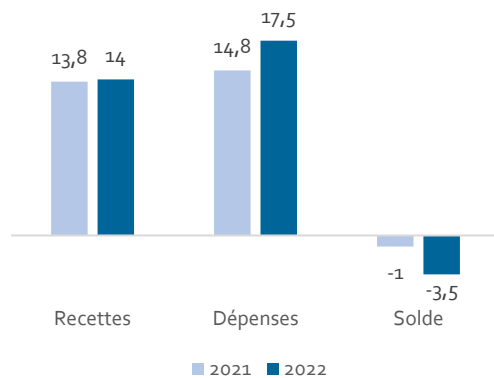


Source : BCC

2.3. Finances publiques

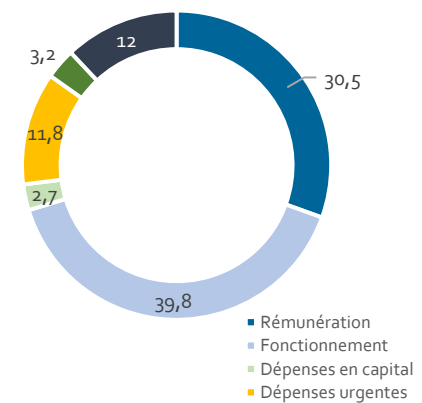
Les recettes de l'Etat ont augmenté en 2022, s'établissant à 22.251,3 milliards de CDF [au 16 décembre] contre 15.513,3 milliards en 2021. Cet accroissement procède de la conjugaison de plusieurs facteurs, notamment l'augmentation du volume des exportations de minerais, l'accroissement des cours mondiaux du cuivre et du cobalt, les changements apportés par le code minier de 2018, les réformes des administrations financières et le renforcement du contrôle ainsi que de la surveillance par l'entremise de l'inspection générale des finances (Igf). Cette performance s'est aussi illustrée par l'accroissement du taux d'exécution du budget en recettes de l'Etat : 104 % au 16 décembre 2022 contre 84 % en 2021. Selon le FMI, les recettes publiques représenteraient 14 % du PIB en 2022 et les dépenses publiques, 17,5 %, ce qui correspond à solde de -3,5 % du PIB contre -1 % en 2021. Les dépenses ont subi les pressions des transferts sociaux, des subventions pour l'approvisionnement en carburant et de la majoration des salaires.

Figure 10. Situation des finances publiques : 2021 – 2022 (% du PIB)



Source : FMI

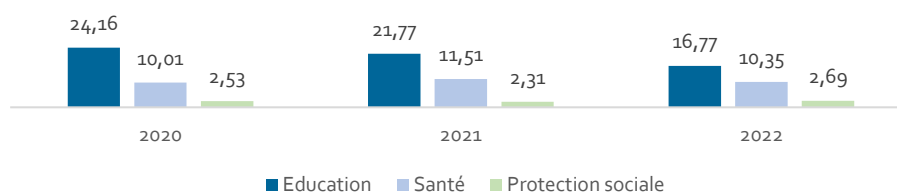
Figure 11. Structure des dépenses publiques en 2022 (% du total)



Source : BCC

Structurellement, les dépenses de l'Etat ont été dominées en 2022 par les postes fonctionnement (39,8 % du total) et rémunération (30,5 %). Les efforts sur le plan de l'investissement public sont restés assez faibles, soit 2,7 % du total des dépenses, alors que les défis à relever sur le plan des infrastructures énergétiques, routières et de transports sont assez importants et limitent les perspectives de croissance de l'économie. La part des dépenses urgentes, soit 11,8 % du total des dépenses publiques, est due aux interventions lors de la survenue des sinistres. La part des secteurs sociaux dans le budget total a diminué passant de 36,5 % en 2021 à 29,81 % en 2022. La part de la santé a diminué (10,35 % contre une cible de 15 % selon la Déclaration d'Abuja) alors son taux d'exécution n'a pas franchi 65 %. Il en a été de même pour l'éducation dont la part est passée de 21,77 à 16,77 % mais son taux d'exécution a été de 95 % en 2022. Le projet de budget 2023 consacre plus de 30 % du budget aux secteurs sociaux.

Figure 12. Part des secteurs sociaux dans le budget : 2020 – 2022 (%)



Source : RDC/Ministère du Budget

En ce qui concerne la dette publique congolaise, elle s'est rapidement accrue en 2022 sous l'effet de l'endettement intérieur, plus précisément sous l'influence de l'accumulation des arriérés budgétaires. Ces derniers ont été, en partie, constitués de la créance de la Banque centrale sur le gouvernement. Au 30 juin 2022, l'encours de la dette publique s'est chiffré à 19.591,85 milliards de CDF, soit l'équivalent de 9,773 milliards USD. Ceci correspond à un accroissement de 24,5 % par rapport à la situation de décembre 2021 (encours de 7,385 milliards USD). Sur cet encours, 4,848 milliards USD sont le fait de la dette intérieure (contre 2,517 milliards USD

à fin décembre 2021) et plus ou moins 2 milliards USD découlent de la créance de la Banque centrale sur l'Etat. Au terme du premier semestre 2022, les remboursements effectués par le gouvernement se sont chiffrés à environ 554,34 millions USD dont 515,56 millions USD au titre du paiement du principal et 38,78 millions USD au titre des intérêts échus.

2.4. Position extérieure

La position extérieure de la RDC s'est considérablement améliorée en 2022 suite à la poursuite de la croissance économique (tirée à plus de 50 % par les industries extractives) et à l'accroissement considérable des cours mondiaux du cuivre et du cobalt sous l'influence de la crise russo-ukrainienne (cf. figure 14). Le solde commercial du pays s'est établi à 2,2 % du PIB en ce que les exportations ont représenté 44,9 % du PIB et les importations 42,7 %. Une année auparavant, le solde commercial a été de 0,3 % du PIB en ce que les exportations ont représenté 39,5 % du PIB et les importations 39,2 % du PIB. Cette amélioration a eu comme conséquence l'accroissement des réserves internationales du pays. Elles sont passées de 2,9 à 4 milliards USD, soit un passage de 6,3 semaines à 8,3 semaines d'importation. Cette évolution a bien évidemment accru les possibilités d'intervention de la Banque centrale et garanti la stabilité sur le marché de change. C'est ce qui a ralenti le rythme de dépréciation monétaire (cf. figure 16).

Figure 13. Exportations et importations : 2019 – 2022

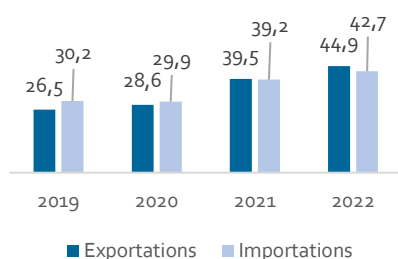


Figure 14. Cours du cuivre et du cobalt : 2021 – 2022

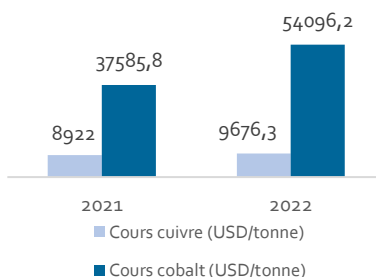
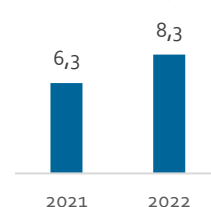
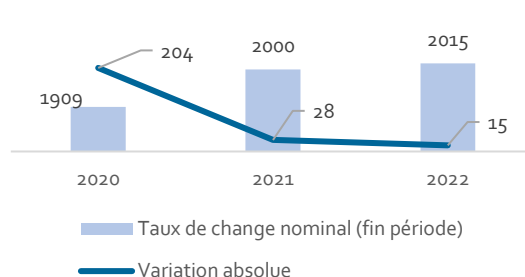


Figure 15. Réserves inter. (Semaines d'import)



Source : FMI

Figure 16. Taux de change : 2020 – 2022 (CDF/USD)



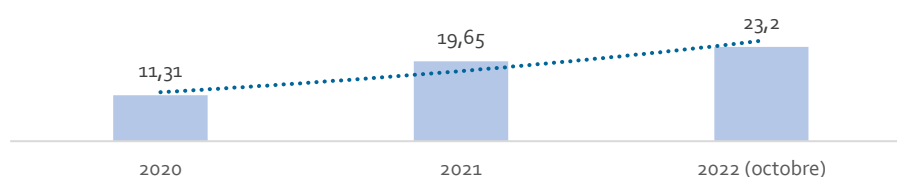
Source : BCC

Le volume des investissements directs étrangers (IDE) a également augmenté de manière considérable au cours de l'année 2022 selon l'ANAPI (Agence nationale pour la promotion de l'investissement). Au total, 93 projets ont été agréés et réalisés dans le pays pour une enveloppe totale de 4 milliards USD alors qu'en 2021, les IDE étaient chiffrés à 1,87 milliard USD, soit une multiplication par 2,13. Les industries extractives sont restées les premiers attracteurs des investisseurs étrangers (50 % du total). Près de 36 % des IDE ont été orientés vers les infrastructures et le reste dans l'offre des services (plus ou moins 14 %). Inégalement répartis sur le territoire national, les projets ont été essentiellement développés dans les provinces qui présentent un minimum d'infrastructures et d'intégration d'activités. Pour ce qui est de la dette extérieure du pays, son stock est passé de 15,2 % en 2020 à 16,5 % en 2021 et à 17,2 % en 2022. Sa valeur présente est estimée à moins de 30 % des exportations contre 32,2 % en 2021 et 41,5 % en 2020.

2.5. Activité financière

L'activité financière est restée globalement dynamique en RDC au cours de l'année 2022 en dépit de sa taille relativement petite, justifiée en autres, par la faible diversification de l'économie, sa faible complexité et l'importance de son secteur informel. Le total des actifs a franchi la barre de 23 milliards USD contre 19,65 milliards en 2021. Cependant, le ratio crédit sur PIB de 7,5 % (contre une moyenne mondiale de plus de 120 %) montre que le système financier a un effet levier très limité. La participation des banques au financement de l'économie reste très modeste, avec une faible diversification du portefeuille et une prédominance des prêts en devise étrangère (plus de 80 % du portefeuille). Cette situation tient aussi à un climat des affaires peu favorable. La plupart des crédits sont absorbés par l'immobilier et les mines (50 % du total du crédit). Le crédit étant très faible, les banques se retrouvent avec des ressources excédentaires importantes, qu'elles placent auprès de leurs correspondants à l'étranger, ou de leurs maisons mères. Ceci favorise une sortie de capitaux.

Figure 17. Total des actifs : 2020 – 2022 (octobre)



Source : FPM et BCC

3. Conditions de vie et développement socio-humain

Les conditions de vie demeurent difficiles et le processus de développement socio-humain relativement lent malgré la croissance que l'économie a réalisée en 2022 et les efforts déployés par le gouvernement dans les secteurs de l'éducation et de la santé. La gratuité de l'éducation se poursuit mais il y a des efforts additionnels à conjuguer pour un meilleur accueil des élèves (amélioration des infrastructures) et un meilleur encadrement (amélioration du programme). L'amélioration de la santé publique et la marche vers la couverture santé universelle sont des objectifs prioritaires, mais il reste encore à faire car la prévalence des maladies (paludisme, choléra, rougeole, etc.) est relativement élevée. Le paludisme reste la première cause de morbidité et de mortalité en RDC (24 % des cas de décès), les enfants de moins de cinq ans étant les plus vulnérables. En 2022, la RDC a connu son 14^{ème} épisode de maladie à virus Ebola. Aussi, des huit pays qui représentent plus des deux tiers des cas de tuberculose dans le monde en 2021 – 2022, figure la RDC.

La situation de l'emploi demeure préoccupante en RDC. Les opportunités d'embauche sont limitées et les salaires payés sont bas en dépit de la croissance. C'est ce qui justifie en partie, l'ampleur de la pauvreté dans le pays (77,2 % au seuil de 1,9 USD). Le taux de chômage au sens large est estimé à plus de 60 % et concerne plus les jeunes et les femmes qui, souvent, font l'objet de discrimination et d'exclusion sur le marché du travail. La situation sécuritaire préoccupante dans la partie Est du pays rend davantage difficiles les conditions de vie de plusieurs personnes, particulièrement les enfants. Les perturbations dues au changement climatique, notamment les pluies diluviennes et inondations ont fait beaucoup de mort en 2022. C'est un facteur qui a exercé des pressions sur les dépenses urgentes de l'Etat. La situation alimentaire déjà préoccupante s'est davantage détériorée à la suite de la crise russo-ukrainienne. Cette guerre a accentué la rareté de certains produits de grande consommation comme le blé dont 68 % des importations du pays proviennent de l'Ukraine.

4. Défis et perspectives pour 2023

4.1. Défis et perspectives politico-institutionnelles

Pour attirer davantage d'investisseurs, réaliser une croissance économique plus forte et améliorer progressivement les conditions de vie de sa population, la RDC a besoin de préserver sa stabilité sur le plan politique. A cet effet, le gouvernement devrait en plus de poursuivre les réformes visant à consolider la démocratie et l'Etat de droit, s'investir pour la réussite du processus électoral en cours. Ce dernier devrait être transparent et inclusif pour ne pas avoir une nouvelle crise de légitimité des futurs dirigeants. Les préoccupations soulevées par certains acteurs sur le processus d'identification et d'enrôlement devraient être prises en considération par la CENI, car il n'est jamais trop tard pour s'ajuster et améliorer le cours des choses.

Les réformes visant à améliorer la gouvernance politico-administrative devraient se poursuivre mais au-delà de la révision des cadres légaux et réglementaires, il faudrait faire respecter les lois de manière impartiale. Aussi, il faudrait accroître la redevabilité par un renforcement du contrôle de gestion dans tous les secteurs.

4.2. Défis et perspectives au plan sécuritaire

Aussi longtemps que la RDC n'aura pas totalement résolu l'insécurité dans sa partie Est depuis plusieurs années, son processus de développement sera toujours ralenti si pas mis à mal. Les violences et pertes en vies humaines ainsi que les destructions devraient s'arrêter pour mettre fin à l'exploitation illicite des ressources naturelles du pays, permettre à l'économie nationale de mieux se développer, élargir l'espace budgétaire de l'Etat, et améliorer les conditions de vie de plusieurs ménages. Les efforts du gouvernement pour la réforme des services de sécurité et de défense devraient se consolider en 2023 et des actions d'envergure sont à envisager pour permettre à l'armée de déboulonner totalement le M23 ainsi que les autres mouvements rebelles et terroristes se trouvant sur le territoire national. La loi sur la programmation militaire devrait faire l'objet d'une bonne utilisation et des dispositions sont à prendre pour renforcer les stratégies militaires. Cela n'exclut pas que la voie diplomatique soit utilisée au même moment pour résoudre la crise.

4.3. Défis et perspectives économiques

Une croissance de 6,6 % est prévue en 2023. Mais en plus de la croissance, la RDC a besoin de la transformation de son économie pour son développement socio-humain. Il faudrait ainsi reconsidérer les approches utilisées jusque-là pour la diversifier et la rendre plus productive et compétitive car elles se sont révélées peu efficaces. Le gouvernement devrait travailler en partenariat avec le secteur privé. La stratégie nationale de diversification devrait être renforcée. Les projets initiés autrefois mais qui n'ont pas abouti devraient être requalifiés. Le Plan directeur d'industrialisation (PDI) élaboré en 2021 devrait être mis en œuvre avec le concours du secteur privé. Des mesures spécifiques sont à prendre pour libérer le potentiel de progrès de l'économie : révision de la politique fiscale, amélioration de l'accès au financement, renforcement de l'encadrement des PME à travers des incubateurs, etc. Les réformes économiques devraient aussi se poursuivre pour créer un espace budgétaire plus large et mieux l'utiliser pour garantir la stabilité et résoudre le déficit infrastructurel.

4.4. Défis et perspectives socio-humaines

L'amélioration des conditions de vie en RDC demande beaucoup : paix, cohésion sociale, sécurité, plus d'emplois mieux rémunérés, meilleur accès au marché du travail, disponibilité des infrastructures, meilleure offre des services sociaux, alimentation de qualité et en quantité suffisante, etc. En une année, la RDC se saurait obtenir tout ceci mais des efforts sont à mener dans tous les secteurs pour améliorer les conditions de vie de la population. Ceci suppose une amélioration de la gouvernance. La non-tenu des élections en 2023 et la persistance des mouvements rebelles à l'Est pèsent sur la paix, la cohésion nationale et la sécurité. En cas de difficultés pour observer le calendrier électoral, les acteurs sociopolitiques devraient se rendre à l'évidence et s'accorder, autour des institutions en place avec l'accompagnement international, sur l'ordre politique à instituer pour ne pas entretenir le flou et faire reculer le pays. Les efforts dans l'éducation et la santé devraient se poursuivre avec des ajustements pouvant déboucher sur une amélioration de la qualité des prestations.